

# T@mT@m/CFTC.FAE

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 [cftcfae@free.fr](mailto:cftcfae@free.fr)  <http://www.cftc-fae.fr>  [facebook.com/groups/CftcFAE](https://facebook.com/groups/CftcFAE) -

**20 juin 2018**



Monsieur le Ministre,

Huit organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique exigeaient pour le rendez-vous salarial qui s'est tenu hier des mesures qui auraient dû permettre une réelle amélioration du pouvoir d'achat pour toutes et tous les agent-es. Elles demandaient des discussions sur la fin du gel de la valeur du point d'indice et sa revalorisation, le rattrapage des pertes subies, l'abrogation de la journée de carence, la compensation pérenne de la hausse de la CSG, le respect des engagements en matière d'évolution de carrière, l'amélioration des déroulements de carrière...

Rien de tout cela n'était à l'ordre du jour.

A l'inverse même, vous y avez confirmé le gel de la valeur du point d'indice pour 2019, élément déterminant pour le calcul de la rémunération de plus de cinq millions de fonctionnaires refusant ainsi toute mesure générale malgré une hausse de l'inflation.

La plupart des annonces que vous avez faites par ailleurs ne sont pas des mesures salariales (y compris certaines qui étaient déjà annoncées ou prévues) et leurs portées seront bien minces pour l'ensemble des personnels.

Votre décision est injuste. Elle tourne le dos à la nécessaire reconnaissance du travail et du rôle que jouent aujourd'hui les agent-es de la Fonction publique. Elle va aussi continuer de creuser des inégalités notamment entre les femmes et les hommes.

Ce rendez-vous manqué d'hier a été une forte déception pour nos organisations. Il ne répond pas aux attentes des agent-es. Et il n'est pas le signe du dialogue social respectueux des représentants des personnels que nous attendons.

Pour marquer leur mécontentement et désaccord, les organisations syndicales quittent donc la séance. En conséquence, elles vous demandent de convoquer à nouveau l'ouverture de ce chantier à une autre date.

19 juin 2018